

A QUOI ELLE SERT TA ZONE HUMIDE?



Auteur(s) :

Adasea 32

<https://www.adasea32.fr>

Les zones humides abritent 30% des espèces remarquables et menacées de France métropolitaine et environ 50 % des espèces d'oiseaux dépendent de ces zones.

Peu de personne savent réellement quelle notion se cache derrière le terme de « zones humides ». Un champ inondé ? Une piscine ? Une mare ? Oui mais non, pas exactement. Découvrez ou redécouvrez ces milieux, leurs rôles et leurs intérêts et participez à leur préservation.

D'abord, c'est quoi une zone humide ?

Selon le code de l'environnement, les zones humides sont des « *terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année* ». (Art. [L.211-1](#)). Cependant nous parlerons ici de milieu humide, notion plus large. Un milieu humide peut être ou avoir été en eau, inondé ou gorgé d'eau de façon permanente ou temporaire et comprend aussi les mares et les plans d'eau.

Le Gers présente un ensemble de milieux humides diversifiés, de faible superficie et disséminés dans le territoire : mares, étangs, prairies humides et inondables, forêts alluviales (bordure des cours d'eau), landes humides, zones de source...



Mare ©Adasea 32

Nous espérons que vous avez eu la chance de pouvoir en observer une (ou plusieurs !), une mare par exemple. Mais peut-être n'aurez-vous plus la chance d'observer de nouveau la mare de votre enfance.

En effet, ces milieux tendent à disparaître. A l'échelle nationale, 80% des zones humides ont disparu, dont 50% depuis ces trente dernières années.

Les causes sont variées, par exemples :

- le retournement de ces terres riches pour les mettre en culture
- le recalibrage et la création de digue le long des cours d'eau
- les pollutions et traitements chimiques (domestiques, agricoles, industriels)
- le boisement des zones humides (en peupliers par exemple)
- l'extraction de matériaux
- le drainage pour les assécher
- l'artificialisation des sols (constructions) et la transformation des réseaux hydriques (réseaux de fossés)
- l'intensification des pratiques agricoles
- un entretien inadapté
- les prélèvements d'eau (eau potable, irrigation)

Constat : il y a de multiples causes de disparition.

Pourtant, les zones humides rendent de multiples services dans la protection des eaux, du climat et de la biodiversité.

- Elles jouent un rôle important aujourd'hui et qui sera primordial demain, aussi bien pour l'atténuation des sécheresses que des crues. Elles fonctionnent comme des éponges à grande échelle, ce sont des zones tampons essentielles pour la ressource en eau (gestion quantitative et qualitative) et la gestion des risques naturels,
- Elles constituent d'importants réservoirs de biodiversité en étant à l'interface entre les milieux aquatique et terrestre. Des espèces nombreuses et typiques s'y développent avec des espèces rares et sensibles comme la Jacinthe de Rome, plante des prairies inondables, que l'on retrouve sur le territoire de l'agglomération. Les zones humides sont aussi indispensables pour les amphibiens, les libellules, les oiseaux, les mammifères et autres insectes, notamment aquatiques,
- Elles ont aussi des valeurs éducatives, récréatives ainsi que culturelles et patrimoniales.

Constat : il y a pourtant de multiples raisons de préserver les zones humides. La loi sur l'eau encadre les projets qui peuvent avoir un impact sur ces milieux mais ne permet pas de protéger toutes les zones humides, notamment en-dessous de 1000m².

La connaissance est essentielle pour la prise en compte des zones humides et la sensibilisation à leur conservation. Et puisque connaître est le premier pas pour mieux préserver, à l'occasion de la journée mondiale des zones humides, joignez-vous à une animation dans une zone humide !



Les actions menées par les acteurs locaux

Vous avez une zone humide chez vous, vous souhaitez la préserver, la restaurer et obtenir des conseils de gestion ? N'hésitez pas à contacter la Cellule d'Assistance Technique aux Zones Humides du Gers (CATZH) de l'ADASEA 32. Son rôle est d'apporter un appui technique aux gestionnaires de mares, étangs, prairies humides ou inondables pour les accompagner dans une gestion durable de ces milieux. Cette action est cofinancée par de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, la région Occitanie et l'Europe (fonds FEDER).

Crapaud calamite ©Adasea 32

Zoom sur...

Zoom sur quelques indices de présence : Quelques pas dans une prairie et, d'un coup, une odeur singulière ? Celle de la menthe suave. Premier indice de la présence d'une prairie humide. Si autour d'elle vous observez joncs, carex, renoncules rampantes ou encore la protégée Jacinthe de Rome, plus de doute. Bienvenue dans un royaume riche et fragile où la biodiversité se plaît.



Menthe suave ©Adasea 32



Renoncule rampante ©Adasea 32



Jacinthe de Rome ©Adasea 32

Le saviez vous ? Chaque année, la Journée mondiale des zones humides (JMZH) est célébrée le 2 février, pour commémorer la signature de la Convention sur les zones humides, du 2 février 1971, à Ramsar (Iran). Le mois de février est alors mis à l'honneur pour découvrir ces milieux à travers différents évènements.